

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /

Commentaires supplémentaires: Page 203 comporte une numérotation fautive: p. 303.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

PER

18-90

année

MARS 1890

No. 11.

LE
MESSAGER
 DE

SAINTE ANNE
 DE LA
POINTE AU PERE
 RIMOUSKI

Imprimé par O. DARVEAU Québec.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN.

SOMMAIRE.—Lettre encyclique de N. T. S.-P. Léon XIII, (suite), 201.—Notice sur Sainte-Anne de Jérusalem, (suite), 204.—Abjurations, 207.—Prix de philosophie, 207.—Fête de St.-Thomas d'Aquin, 208.—Le culte de Sainte Anne à Ceylan, 208.—Actions de grâces, 216.—Recommandations, 219.—Dons à Sainte-Anne, 220.

ROME

—
LETTRE ENCYCLIQUE

DE N. T. S. P. LÉON XIII.

—
DES PRINCIPAUX DEVOIRS DES CHRÉTIENS

(Suite.)

§ II.—*Les catholiques doivent aimer l'Eglise et leur patrie, suivant l'ordre établi par Dieu.*

On ne saurait mettre en doute que, dans la pratique de la vie, des devoirs plus nombreux et plus graves ne soient imposés aux catholiques qu'aux hommes mal ins-

truits de notre foi, ou totalement étrangers à ses enseignements. Après avoir opéré le salut du genre humain, Jésus-Christ, commandant à ses apôtres de prêcher l'Evangile à toute créature, imposa, en même temps, à tous les hommes l'obligation d'écouter et de croire ce qui leur serait enseigné. A l'accomplissement de ce devoir est rigoureusement attachée la conquête du salut éternel. *Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné.* (1) Mais l'homme, qui a, comme il le doit, embrassé la foi chrétienne, est par ce fait même soumis à l'Eglise, sa mère, et devient membre de la société, la plus haute et la plus sainte que, sous Jésus-Christ son chef invisible, le Pontife de Rome avec une pleine autorité a la mission de gouverner.—Or, si la loi naturelle nous ordonne d'aimer d'un amour de prédilection et de dévouement le pays où nous sommes nés, et où nous avons été élevés, jusque-là que le bon citoyen ne craint pas d'affronter la mort pour sa patrie, à plus forte raison les chrétiens doivent-ils être animés de pareils sentiments à l'égard de l'Eglise. Car elle est la Cité sainte du Dieu vivant, et la Fille de Dieu lui-même, de qui elle a reçu sa constitution.

C'est sur cette terre, il est vrai, qu'elle accomplit son pèlerinage ; mais établie institutrice et guide des hommes, elle les appelle à la félicité éternelle. Il faut donc aimer la patrie terrestre, qui nous a donné de jouir de cette vie mortelle ; mais il est nécessaire d'aimer d'un amour plus ardent l'Eglise, à qui nous sommes redevables de la vie immortelle de l'âme ; parce qu'il est raisonnable de préférer les biens de l'âme aux biens du corps, et que les devoirs envers Dieu ont un caractère plus sacré que les

(1) *Marc XVI, 46.*

devoirs envers les hommes.—Au reste, si nous voulons juger de ces choses sainement, nous comprendrons que l'amour surnaturel de l'Eglise et l'amour naturel de la patrie procèdent du même éternel principe. Tous les deux ont Dieu pour auteur et pour cause première ; d'où il suit qu'il ne saurait y voir entre les devoirs qu'ils imposent de répugnance ou de contradiction. Oui, en vérité, nous pouvons et nous devons, d'une part, nous aimer nous-mêmes, être bons pour notre prochain, aimer la chose publique et le pouvoir qui la gouverne ; d'autre part, et en même temps, nous pouvons et nous devons avoir pour l'Eglise un culte de piété filiale et aimer Dieu du plus grand amour dont nous puissions être capables.—Cependant la hiérarchie de ces devoirs se trouve quelquefois bouleversée, soit par le malheur des temps, soit plus encore par la volonté perverse des hommes. Il arrive, en effet, que parfois les exigences de l'Etat envers le citoyen contredisent celles de la religion à l'égard du chrétien, et ces conflits viennent de ce que les chefs politiques tiennent pour nulle la puissance sacrée de l'Eglise, ou bien affectent la prétention de se l'assujettir. De là des luttes, et pour la vertu, des occasions de faire preuve de valeur. Deux pouvoirs sont en présence, donnant des ordres contraires. Impossible de leur obéir à tous les deux simultanément : *Nul ne peut servir deux maîtres* (1) Plaire à l'un, c'est mépriser l'autre. Auquel accordera-t-on la préférence ? L'hésitation n'est pas permise. Ce serait un crime, en effet, de vouloir se soustraire à l'obéissance due à Dieu pour plaire aux hommes : d'enfreindre les lois de Jésus-Christ, pour obéir aux ma-

(1) S. Math. VI, 21.

gistrats : de méconnaître les droits de l'Eglise, sous prétexte de respecter les droits de l'ordre civil. *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* (2) (*A suivre*).

Notice sur Sainte-Anne de Jérusalem

(*suite*)

VI

M. Mauss, l'architecte distingué chargé par le gouvernement français de la restauration de Ste-Anne, a rempli toutes les conditions de ce programme. Son œuvre est irréprochable. Il a refait pierre à pierre l'ancien édifice, sans changer une de ses lignes primitives ; et Sainte-Anne semble sortir des mains des artistes du douzième siècle, alors qu'ils terminèrent la transformation de la Basilique byzantine agrandie par eux. Aussi l'impression que sa vue produit sur les visiteurs est-elle très-vive.

Dès qu'on est sur le seuil de la porte principale, l'œil est charmé par l'harmonie sévère de ce bel édifice. Les trois nefs syro-byzantines, terminées par leurs absides, sa coupole qui s'élève à l'intersection du transept et de la nef principale, ont un caractère de simplicité et de majesté remarquables. Les dimensions sont celles d'une grande Basilique orientale ; trente-six mètres hors-d'œuvre en longueur, pour la nef principale avec son abside, vingt-et-un mètres en largeur pour les trois nefs, dix-huit mètres de hauteur sous la coupole.

Trente fenêtres éclairent sa nef principale, ses bas-côtés, sa coupole et son transept.

(2) Act. V, 59.

Elle a quatre portes ; deux sur la façade principale, et deux plus petites sur le bas-côté méridional, par lesquelles elle communiquait autrefois avec le monastère.

Je vous en envoie l'image, elle vous en donnera du moins quelque idée.

C'est par son architecture, l'église la plus noble et la plus complète de Jérusalem, et ce qui me charme encore davantage, je l'avoue, c'est le seul de ses grands sanctuaires qui appartienne sans partage aux catholiques.

Dans tous les autres, lorsqu'ils n'en sont pas absolument exclus par les Musulmans, comme au cénacle, ils sont contraints, comme à la Résurrection, au Calvaire, au tombeau de Marie, de le partager avec le schisme et l'hérésie. Sainte Anne n'a pas permis au schisme et à l'hérésie de régner dans son sanctuaire.

Sous l'église proprement dite est l'église inférieure. On y descend par un large escalier qui s'ouvre au milieu de la nef latérale du sud. Elle se compose de trois parties : un narthex ou portique dont les piliers massifs supportent les voûtes sur lesquelles repose le pavé de la nef ; une chapelle avec deux absidioles qui est l'ancienne maison de Sainte-Anne, sous le côté droit du transept de l'église supérieure ; une crypte creusée pour le tombeau, et qui est en arrière de la maison de Sainte-Anne.

Tel est le sanctuaire dont la France et l'Eglise ont daigné confier la garde à la Société des Missionnaires d'Alger.

Mais si les murs en sont restaurés, ils n'en présentent pas moins un aspect de pauvreté qui désole. L'église nous a été remise dans une nudité complète. Vraiment,

si les catholiques de l'univers étaient témoins du déshonneur de notre sanctuaire, auquel tout manque, ils auraient honte de tant de misère. Car ce sanctuaire, qui est le sanctuaire d'Anne et de Marie, leur appartient maintenant. Tous ceux qui le visitent, Orientaux ou Latins, Catholiques ou Hérétiques, s'en étonnent, et les Canadiens, quand il en vient, s'en affligent avec nous. Il faut pour l'honneur de sainte Anne, pour l'honneur du Canada, que cet état de choses cesse. Il le faut !

Je ne doute pas, M. le Rédacteur, que nos compatriotes ne tiennent le même langage.

Noblesse oblige et reconnaissance aussi. Or, sainte Anne est la source de la vraie noblesse et de la richesse du Canada, puisqu'elle est la protectrice de sa foi : sainte Anne est la grande patronne du Canada. Je lisais l'autre jour une explication charmante des liens qui s'établissent entre les saints et les peuples qu'ils ont adoptés, liens qui sont établis entre sainte Anne et les Canadiens : Le peuple fait monter des prières, les Saints font descendre des grâces ; par une merveilleuse disposition de la Providence, le pays qu'ils adoptent devient comme leur seconde patrie sur la terre : ils le protègent, ils l'instruisent, soutenant les âmes dans leurs défaillances, les relevant dans leurs chutes, et leur main miséricordieuse, réunissant les cœurs au pied du même autel, réalise ici-bas cette réunion de la famille chrétienne dont l'Eglise du ciel est le magnifique idéal. Par ce que nous savons des prodiges que sainte Anne y opère, nous pouvons dire qu'elle a choisi le Canada.

Et ce n'est pas en vain que sainte Anne a choisi le Canada, cette portion privilégiée du Nouveau-Monde ; cet

honneur nous oblige.... Sainte Anne est là, qui nous appelle ; sachons prendre la main qu'elle nous tend.

J. FORBES, *Miss. d'Alger.*

(*A suivre.*)

Note de la Rédaction.—Nous recevons avec plaisir et nous serons heureux de transmettre au R. P. Forbes, notre aimable correspondant, toute offrande que l'on voudra bien nous envoyer pour la restauration de la Basilique de Sainte-Anne de Jérusalem.

Sainte-Anne est bien logée au Canada, pourquoi ne le serait-elle pas aussi bien à Jérusalem

ABJURATIONS. ■

Le neuf février, dans l'église de St-George de Port-Daniel, Elisabeth Chedore, a abjuré le protestantisme après avoir été préparée à cette touchante cérémonie par le révérend M. Augustin Gagnon, curé de la paroisse.

Le 23 du même mois, Mr le curé recevait encore l'abjuration d'un jeune homme venu de Jersey, lequel touché de la grâce et des beautés du catholicisme, se préparait depuis plusieurs semaines à cette grande solennité.

PRIX DE PHILOSOPHIE.

Le révérend M. Antoine Philippe Bérubé, curé de Casca-pédiac, a fondé un prix de philosophie au Séminaire. Ce

prix, qui consiste en une somme de dix piastres, sera donné chaque année à l'élève de philosophie *junior* qui aura conservé les quatre cinquièmes des points dans un concours sur toutes les parties de la philosophie apprises pendant l'année. C'est un précieux-encouragement qui ne manquera pas de stimuler l'ardeur des élèves pour l'étude de cette science devenue plus nécessaire que jamais.

Fête de St-Thomas d'Aquin.

Comme d'habitude la fête de Saint Thomas d'Aquin, l'illustre patron des écoles catholiques, a été célébrée avec solennité au Séminaire. Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski a bien voulu donner plus d'éclat à cette fête en assistant à la messe solennelle et au salut du Saint-Sacrement. Le sermon de circonstance a été donné par M. le Supérieur.

Dans l'après-midi, il y a eu au Petit-Séminaire un discours par M. Elzéar Roy, sur les avantages de la méthode scolastique et soutenance d'une thèse de philosophie sur le principe de causalité, par M. André Audet.

LE CULTE DE SAINTE-ANNE A CEYLAN

Nous sommes heureux de publier une très intéressante lettre écrite de Ceylan par le R. P. Le Texier, notre compatriote, Oblat de Marie Immaculée.

Sainte-Anne de Navagomuwa, 30 juillet 1889.

Navagomuwa est une toute petite chrétienté de cin-

quante âmes, perdue au milieu de Bouddhistes, et possédant une chapelle très célèbre dans le pays.

Ce n'est pas que ce soit un chef-d'œuvre d'architecture que cette chapelle de Navagomuwa, avec son toit, partie brique, partie feuille de cocotier, qui écrase ses murs blanchis à la chaux, ses colonnettes de bois — dont plusieurs de simples troncs d'arbres, non encore dégrossis — ses portes et fenêtres si massives, sa façade inachevée et son clocher absent : non ! pour sûr, ce n'est pas un chef-d'œuvre.

Mais la chapelle ainsi bâtie est dédiée à la bonne Mère sainte Anne : voilà la raison de sa renommée. Sainte Anne, à Ceylan, exerce sur les foules la même attraction douce et puissante qu'en Bretagne, au Canada et dans d'autres lieux privilégiés. Sainte Anne n'est pas encore couronnée par l'Église Reine de l'Île-des-Perles comme elle l'a été de la Bretagne ; mais sa souveraineté est partout reconnue, proclamée, fêtée avec un enthousiasme extraordinaire.

Dans le seul diocèse de Colombo, plus de sept églises sont érigées sous le vocable de sainte Anne ; et toutes, sans exception, sont des lieux de pèlerinages fréquentés. Je ne parle pas de la grande ou de la lointaine sainte Anne de Jaffna : par ici, qui dit la *Grande* sainte Anne, dit le cœur du catholicisme à Ceylan.

Hélas ! cette année, ce pèlerinage a été soumis à une terrible épreuve qui, sans aller jusqu'à lui porter le coup de mort, pourrait bien diminuer pendant des années le prestige qui faisait affluer à la fête de juillet plus de quarante mille pèlerins, de tous les coins de l'île et des contrées les plus reculées de l'Hindoustan. Le choléra !

cela vous donne le frisson ! eh oui ! le choléra, que l'on redoutait tous les ans, a fini par faire son apparition à la *Grande sainte Anne*.

Depuis longtemps, les journaux protestants, par d'insidieuses calomnies, cherchaient à effrayer les catholiques et engageaient le gouvernement à interdire cet immense rassemblement, si bien de nature à engendrer et à propager rapidement la redoutable épidémie. Au fond, tout cela, c'était manœuvre de sectaires et de jaloux, bigots protestants : ces solennelles manifestations de la foi catholique, preuve frappante de la vitalité du *Papisme* à Ceylan, leur faisaient mal au cœur, à ces pauvres ministres qui s'époumonnent et s'épuisent en vain pour opérer des conversions. Mais depuis 1864, le choléra n'ayant pas sévi à sainte Anne même ni sur les routes avoisinantes, à l'occasion du pèlerinage, rien ne faisait présager qu'il en serait autrement cette année. Dieu l'a permis, sans doute pour éprouver les fidèles serviteurs de sainte Anne ; d'ailleurs, il est évident que, tôt ou tard, l'illustre Patronne n'en retirera que plus de gloire. Voici ce que raconte à ce sujet le *Journal catholique* :

Déjà plus de trente mille pèlerins étaient réunis sur la plage où s'élève le sanctuaire de sainte Anne, et qui s'était transformée soudain en un vaste campement ; les chemins qui y conduisent ne cessaient de verser dans cette foule de nouveaux contingents. Catholiques, protestants, bouddhistes, païens hindous, mahométans même étaient là pêle-mêle autour du trône de sainte Anne, tous dans leur ardeur orientale, priant — je veux dire criant — à qui mieux mieux, tous brûlants d'un égal amour pour la bonne Sainte qu'ils n'appellent que du doux nom de Mère " *Amma*."

Dès le 18 juillet, les neuvaines préparatoires à la fête avaient commencé ; Mgr Mélizan, l'entraînant évêque marseillais, à la tête de neuf de ses prêtres et de quelques officiers de santé, dirigeait tout, veillait à tout : c'était merveille ! Sur les entrefaites, une pluie fine vint à tomber, et continua pendant trois jours : la place en devint humide.

Dans ces fâcheuses conditions, quelques cas de dysenterie douteuse s'étant déclarés, Monseigneur, désireux de sauvegarder à tout prix la santé publique, ordonna de clore, dès le 24, la fête qui devait se terminer le 28, et congédia sur-le-champ les pèlerins.

Les malades furent confiés aux soins des médecins les plus habiles de Colombo, accourus en toute hâte pour prévenir toute désastreuse conséquence. J'ai appris ensuite que c'était vraiment le choléra et que quelques pèlerins avaient succombé. Qu'en résultera-t-il ? Impossible de le prévoir ; mais Dieu et sainte Anne veillent sur Ceylan.

Pendant ce temps, à sainte Anne de Navagomuwa, la fête se préparait tout doucement. Cette église n'étant qu'une des treize églises de la Mission, impossible de songer à y résider longtemps. Cependant, désireux de travailler de mon mieux à la gloire de sainte Anne, je demandai et j'obtins du R. P. Administrateur d'aller passer tout juillet aux pieds de sainte Anne de Navagomuwa. Je m'y rendis donc vers les premiers jours du mois. Dans quel équipage ! Vous auriez bien ri, si vous aviez rencontré le petit Père juché dans une immense charette, sur un tas de caisses, ustensiles de cuisine, etc. Toute la maison partait pour Sainte-Anne. Là, les deux

premières semaines, peu de besogne. J'en profitai pour visiter nos rares familles catholiques.

Le onze au soir, s'ouvrit la fête. Un arbre, le plus haut, le plus beau de la forêt, avait été amené sur les épaules de nos braves gens, et n'attendait que la bénédiction du prêtre pour se dresser en l'air et laisser flotter au vent le drapeau de sainte Anne. Je le bénis au milieu d'un bon groupe de catholiques et de Bouddhistes; puis, à force de pousser, tirer, crier, tous travaillant, tant Bouddhistes que Catholiques, on parvint à le planter.

Au Souâmi (prêtre) était réservé l'honneur de hisser le drapeau: quelques secondes après, l'image de sainte Anne se déployait dans les airs et annonçait à tous que la fête était inaugurée.

Dès lors, les pèlerins parurent..... Tous les soirs, à huit heures, l'église s'illuminait comme par enchantement: plus de quarante globes, et plus de cent, parfois deux cents cierges, brûlaient en l'honneur de l'illustre et bien aimée Patronne. C'est ce qu'on appelle par ici Neuvaine. Les Cinghalais, un peu papillon sous ce rapport comme sous tant d'autres, raffolent des illuminations: la nuit, dans les chapelles brillamment éclairées, il semble qu'ils prient avec plus d'ardeur.

Voici quel est l'ordre des exercices: la récitation du chapelet de sainte Anne suivi d'un sermon; une procession dans l'intérieur de l'église, procession qui consiste pour le prêtre à prendre une statuette de la Sainte et à la porter de l'autel à un trône préparé au milieu de l'église. Suit une longue série de prières cinghalaises, toutes en l'honneur de sainte Anne. Elles sont *chantées* plus ou moins mélodieusement par le *Mouppomale* ou l'*Anna-vérale* (Anciens) dignitaires laïcs de l'église. Le peuple

répond également en chantant. La neuvaine se clôt assez souvent par un feu d'artifice.

La plupart des chrétiens de la vaste mission d'Héwagam-Korale et des missions voisines vinrent ainsi, tous les soirs, à tour de rôle vénérer la bonne sainte Anne. La Neuvaine terminée les hommes s'en retournaient chez eux et les femmes passaient la nuit à l'église. Elles partaient le lendemain matin, après avoir entendu la sainte messe. Au reste, tous ces pèlerins se proposaient bien de revenir pour la grande-fête du 28.

Dans la dernière semaine, des chrétiens des Missions éloignés arrivèrent un paquet de nattes et d'habits sur l'épaule. Cela montrait qu'ils avaient l'intention de fixer leur séjour à Sainte-Anne au moins pour quelque temps.. En effet, après avoir fait devant l'image vénérée de longues et expressives dévotions, les hommes, déroulant leurs nattes, les étendent dans la vérandah ou portique circulaire, se couchent là dessus, puis de ronfler très consciencieusement. C'est reçu par ici : tel pays, telles mœurs. Pendant que les messieurs ronflent, les dames cinghalaises préparent le riz dans un champ voisin.

Enfin voici la vraie fête, les premières Vêpres du soir. Les décorations sont achevées. Deux arcs de triomphe, dans le style indien, mais qui ne feraient pas mauvaise figure à Sainte-Anne d'Auray, s'élèvent aux deux extrémités de l'allée qui mène au sanctuaire ;—ils sont reliés entre eux par des monceaux de verdure : l'ensemble est d'une fraîcheur et d'une grâce qui font plaisir. L'église est aussi éclairée et parée qu'elle peut l'être : des draperies blanches et rouges dissimulent la voûte si vieille et si laide, des guirlandes de papier courent d'un globe à l'autre, pendant que les jolies bannières et oriflammes de

Sainte-Anne d'Auray, suspendues ça et là, se balancent doucement à la brise du soir. De chaque côté du maître autel, deux magnifiques lithographies de Sainte-Anne d'Auray, encadrées dans de simples cadres de bois, ne sont pas un des moindres ornements. Il faut en dire autant des bénitiers qui ornent les murs. Mais ce qui attire le plus les regards, après la vénérable statue de sainte Anne, tout étincelante au milieu d'un immense retable en feu, c'est une garniture d'autel dont les étoiles et fleurs d'or jouent, dans cette vive lumière, l'effet le plus chatoyant et le plus gracieux.

Les chrétiens, émerveillés, se demandaient d'où venaient toutes ces belles choses, et moi, non moins heureux, je murmurais du fond du cœur les noms des chers et généreux amis de Sainte-Anne d'Auray.

Une dernière sonnerie accompagnée d'une vive fusillade, retentit : tout est prêt. Mais auparavant, les trois prêtres présents à la fête se rendent processionnellement devant une statue voilée. La bénédiction accomplie, je découvre et expose à l'admiration et à la piété des fidèles cette belle statue de Sainte-Anne d'Auray, que vous connaissez tous. Elle a souffert un peu du voyage : le bras de la Vierge était brisé ; mais ce sera facile à réparer.

Les vêpres furent chantées avec toute la solennité possible : un chœur était venu exprès de Colombo, la capitale, et une musique instrumentale relevait le tout, sinon par son harmonie au moins par un tapage assourdissant— tout ce qu'il faut pour flatter les oreilles indiennes.

Inutile de dire que l'église était littéralement bondée ; non-seulement l'église mais le portique et l'allée sur une longueur considérable. Pendant les vêpres, un

grain de pluie vint à tomber : cela nous donna quelques appréhensions ; mais, Dieu merci, nous en fûmes quittes pour la peur. Ce n'est pas que les missionnaires aient peur du choléra ; mais nous avons à veiller sur la santé de nos gens. Restait à leur trouver un logement : ce n'était pas chose facile dans un pays presque entièrement bouddhiste, — et nos chrétiens avaient encore présent à la mémoire le meurtre d'un de leurs frères, assassiné en plein jour par une fanatique procession bouddhiste. Enfin, à force de les entasser les uns sur les autres — les femmes à l'intérieur de l'église — les hommes au dehors, on parvint à les abriter convenablement pour la nuit.

Le lendemain, ce fut un véritable triomphe pour sainte Anne. Navagomuwa attirait visiblement les pèlerins : les chrétiens de l'endroit nous disaient que, depuis plus de vingt ans, ils n'avaient vu pareille foule à la fête. Gloire à Dieu et à sainte Anne ! La grand'messe fut chantée avec diacre et sous diacre, ce qui est le *Nec plus ultra* d'une fête religieuse à Ceylan. Quatre enfants de chœur de très bonne mine nous servaient à l'autel.

Enfin le couronnement de la fête : la procession. Evidemment, ce n'est pas comparable à la magnifique procession de Sainte-Anne d'Auray.

En fait de bannière, on ne voyait flotter que vos oriflammes ; mais, n'importe ! cette foule, ces chants ces prières, cette musique et par dessus tout, sainte Anne portée en triomphe et bénissant son peuple, — une pareille démonstration au milieu d'un pays soumis au démon, console, encourage et réjouit l'âme du missionnaire.

La fête religieuse était terminée : cependant beaucoup de pèlerins demeurèrent pour les Agapes du lendemain. (*Annales de Sainte-Anne d'Auray.*)



ACTIONS DE GRACES.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

La grippe qui a fait tant de victimes dans nos endroits, est venue me faire visite dans ma solitude de Kenwood. Cette terrible maladie, qui s'est montrée sans pitié pour les poitrines faibles, m'a beaucoup fatigué. J'avais tout à craindre à cause de la faiblesse de mes poumons. Dans cette pénible situation, après avoir appelé le médecin de la maison qui en a dit plus aux autres qu'à moi, j'ai eu recours à mes puissantes protectrices de l'année dernière : à la Sainte-Face et à sainte Anne. Je crois réellement que c'est à leur puissante protection que je dois ma guérison, car j'ai pu reprendre mes fonctions de chapelain comme avant ma maladie. Aussi, pour la gloire et l'honneur de la Sainte-Face et de sainte Anne et pour leur témoigner ma reconnaissance, je crois devoir les remercier publiquement dans votre *Messenger*, suivant la promesse que j'en ai faite, et demander à vos nombreux lecteurs de les remercier avec moi.

F. X. Cloutier, ptre.

ST-ULRIC: Guérison d'une maladie qui me causait une grande inquiétude, à la suite d'une messe dite en l'honneur de sainte Anne. *Mme A. E. F.—N.-D. DU SACRÉ CŒUR*: Mal d'yeux guéri et plusieurs autres faveurs obtenues par l'intercession de notre bonne mère. Qu'elle soit mille fois bénie! *E. G.—ST-BONAVENTURE*: Un de mes fils dangereusement malade a été rendu à la santé après avoir promis de faire publier cette faveur dans le

Messager. Un abonné.—RIVIERE-DU-LOUP : Dans le cours de décembre dernier, mon fils, âgé de dix-neuf ans, s'est foulé une main. Les douleurs étaient si grandes qu'il n'avait pas de repos. Nous eumes recours à celle qui est appelée à si juste titre santé des infirmes ; un mieux sensible s'est fait aussitôt sentir, et en huit jours la guérison a été presque complète. Mille actions de grâces à la glorieuse et bonne sainte Anne ! *Mme P. Michard.*—CAP-CHAT : Je dois ma guérison à sainte Anne et à Notre-Dame du Perpétuel-Secours. *Mme F. Pelletier.* — ST-ARSÈNE : Soulagement obtenu ; j'espère avec confiance une guérison complète. *Un abonné.*—St THOMAS D'AQUIN, N. B. : Plusieurs grâces obtenues. *Une abonnée.*—LEEDS : Mon mari qui s'est cassé un bras, vient d'éprouver un peu de mieux. Je m'empresse d'offrir à notre sainte patronne l'expression de ma vive reconnaissance. Je compte sur les prières des abonnés pour obtenir la guérison parfaite de mon mari et celle de mon petit garçon. *Mme A. E. V.* —BIC : Une insigne faveur due à la puissante intercession de sainte Anne. *Une amie de Ste-Anne.*—ST-FRANÇOIS, N. B. : Un de mes petits enfants gravement malade doit sa guérison à sainte Anne. Je recommande à sa bonté un autre de mes enfants qui est aussi malade. *Une abonnée.* — MATANE : Guérison obtenue. *L. D.* — ST-ULRIC : Contusion grave au côté causée par une chute guérie par l'invocation à sainte Anne. Amour et gloire à cette bonne mère ! *L. Chouinard.*

Guérison obtenu. *Mme L. C. Faveur.*—Mille actions de grâces à sainte Anne ! *Jérémie Levasseur, fils.*—CORNWALL : A la suite d'un pèlerinage que j'ai fait l'été dernier à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père j'ai obtenu la guérison d'un violent mal de tête. *Mme L. N.*—

PERCÉ : Guérison d'un mal d'yeux dont je souffrais depuis plusieurs jours. Reconnaissance à sainte Anne. *Une abonée.*—RIMOUSKI : Mille actions de grâces à sainte Anne pour une guérison miraculeuse obtenue par son intercession, et en m'acquittant de ma promesse, j'ose espérer qu'elle complètera son œuvre en me débarrassant d'une gênante reclute. *Une amie confiante de sainte Anne.* Par l'intercession de la Sainte-Face de Notre-Seigneur et de la glorieuse mère de Marie, j'ai obtenu la guérison d'une maladie grave. *Mme Cyprien Lepage.*—ST-GABRIEL : Ma petite fille a été guérie d'un violent mal de gorge. *Mme Alf. C.*—CAP-CHAT : Atteinte d'une très forte attaque de grippe, je me voyais à l'extrémité ayant même été administrée. Dans cet état critique, aidée de ma famille, j'invoquai notre grande patronne et lui promis de faire publier ma guérison et de répandre selon mon pouvoir sa dévotion. Un grand changement s'opéra immédiatement dans mon état. Aujourd'hui je suis complètement rétabli. Éternelle reconnaissance à sainte Anne. *Mme Téléphore Roy.*—TROIS-PISTOLES : Grande grâce due à l'intercession de notre illustre patronne. *A. N.*

Ma petite fille, âgée de huit mois, a été guérie d'une maladie incurable au dire de deux médecins. C'est à sainte Anne que j'attribue cette faveur. *Apolline C. épouse de Elie R.*—CORNWALL : Sainte Anne a préservé ma famille d'une grave maladie contagieuse. *Ve Jean Bérubé.*—TROIS-PISTOLES : Guérison d'une maladie grave. *Une abonée.*—Plusieurs actions de grâces. Un père et une mère attribuent leur guérison à sainte Anne. Une enfant guérie d'une maladie grave.—RIMOUSKI : Guérison due à l'intercession de sainte Anne. *Une amie de sainte Anne.*—FALL RIVER : Guérison obtenue par le secours

de notre bonne mère. *Ve Théodore Michaud*— PETIT MATANE : Sainte Anne m'a guérie ainsi que ma famille d'une maladie grave. *Une abonnée*. Mille actions de grâces pour plusieurs faveurs, en particulier pour la guérison d'un mal d'oreille dont je souffrais depuis quatre ans. *Une abonnée*.— BIC : Guérison d'une maladie grave obtenue par l'intercession de sainte Anne après avoir promis de faire un pèlerinage à la Pointe-au-Père. *Deux abonnés*.— PORT DANIEL : Guérison. *L. Enright*.— STE-FÉLICITÉ : Mille remerciements à sainte Anne pour avoir été préservée de deux terribles accidents. *Une abonnée*. Guérison obtenue. *O. L.*—Plusieurs faveurs dues à sainte Anne. *O. C.*—Plusieurs grâces obtenues. *P. L.*—Après plusieurs neuvaines j'ai obtenu ma guérison et celle de mon enfant. *M. L.*—Une personne bien affligée a été guérie après avoir fait vœu de faire un pèlerinage à Ste-Anne de la Pointe-au-Père, et une mère a obtenu la guérison de son enfant après avoir promis de faire publier cette faveur dans le *Message*.

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique ; Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres ; 11 mères de famille ainsi que leurs enfants, 6 pères de famille ivrognes, 6 familles pour obtenir la grâce de connaître la volonté de Dieu, 2 familles pour leur conversion, 29 malades, 5 familles demandent la paix ; le succès de 3 affaires importantes ; 2 jeunes personnes pour le succès de leurs études, plusieurs familles pour obtenir la grâce d'une bonne mort, deux personnes qui ont promis de venir à Sainte-Anne et qui hésitent, 1 bonne œuvre, 13 intentions particulières, la conversion de 2 ivrognes. 1 jeune personne gravement malade depuis deux ans, 5 personnes, 1 jeune fille bien malade, 2 jeunes personnes en voyage et qui donnent pas de leurs nouvelles depuis 2 ans, 2 fa-

milles aux Etats-Unis, 10 jeunes personnes aux Etats-Unis, 1 malade paralysée. 1 personne malade depuis 4 ans, 18 familles pour des grâces particulières, 1 demande d'emploi, 1 père et ses enfants, 1 petite fille épileptique, 2 conversions, 3 jeunes gens en voyage, dont l'un ne donne pas de nouvelles depuis 3 ans, on demande son retour avec anxiété, 1 bonne mort, 1 enfant désobéissant, 3 familles pour succès dans leurs entreprises, 1 père de famille de Dayton malade depuis longtemps, 1 première communion, 3 vocations, 1 personne affligée de surdité, 1 curé et ses paroissiens, 3 communautés, les zélateurs et les zelatrices du *Messenger*, les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'Œuvre du pèlerinage, les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

ABONNÉS DÉFUNTS: Cirice Martel, Mme. Félix Labrie, Trois-Pistoles, Pierre Dubé, de St.-Octave de Métis, décédé à Port-Daniel, Jean-Baptiste Barnabé, St-Ulric, Mme Caroline Garon, épouse de M. John Hill, arpenteur, Rimouski.

DONS A SAINTE-ANNE.

M. Hubert Pineau, Fall-River.....	\$2.00
Dlle Céline Pâquet "	1.00
M. Charles Beaulieu "	1.00
" L. S. Québec	1.00
" R. S. "	1.00
Une abonnée, Petit Matane.....	1.60
" " "	0.50
Une amie de Ste Anne, Bic	1.00
M. Cyprien Deschênes, Dayton.....	0.55
Ve Joseph Dubé, Taunton	1.00
Anonyme St-Valérien	0.87
Une abonnée	0.10
" "	0.05
Mme Amateur Audet, Campbellton.....	0.38
" P. Michaud, Rivière-du-Loup.....	1.00

~~~~~  
 Permis d'imprimer,

✱ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

## AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

*Chemin de fer Intercolonial du Canada*

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince-Édouard, du Cap Breton de Terreneuve et de St Pierre.

Voie de la maille Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la maille le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chais buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }  
Moncton, N.-B. }  
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER,  
Surintendant-  
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1889-1890.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 13.05.

Fret de jour : 6.00.

“ Halifax “ “ —Accom. : 11.10.

Fret de nuit : 23 1/2.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9 1/4 hrs.  
en hiver 9 3/4 hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7 1/2 hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de saint Anne: 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

#### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

---

#### A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pes. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC